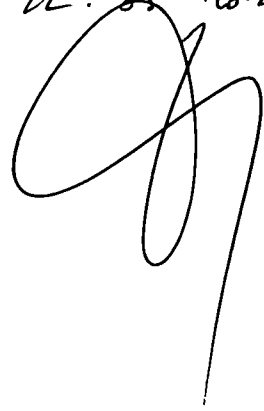


Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)  
- Dépôt le 24/07/2025 - 10584 - 2008 B 01749 - 508 376 084 - VIX PARTICIPATIONS

*Cabfié confon  
à l'origine  
22.05.2025*



**S.A.S. VIX PARTICIPATIONS**

5 ALLEE DECHANTELOUP

77600 CONCHES-SUR-GONDOIRE

Promotion immobilière de logem

**COMPTES ANNUELS**

**31/12/2024**



EXPERTISE COMPTABLE

**32 RUE PIERRE BROSOLETTTE**

**76600 LE HAVRE**

02.32.74.91.70

soregor@tgs-france.fr

[www.tgs-france.fr](http://www.tgs-france.fr)



25510584

# Sommaire

<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>1</b>
<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<b>2</b>
<i>Bilan Actif</i>	<b>3</b>
<i>Bilan Passif</i>	<b>4</b>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<b>5</b>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<b>6</b>
<b>DETAIL DES COMPTES ANNUELS</b>	<b>7</b>
<i>Détail de l'Actif</i>	<b>8</b>
<i>Détail du Passif</i>	<b>9</b>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<b>10</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>12</b>
<i>Filiales et participations 1</i>	<b>14</b>
<b>DOCUMENTS DE GESTION</b>	<b>15</b>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<b>16</b>
<i>Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)</i>	<b>17</b>
<b>LIASSE FISCALE</b>	<b>19</b>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	<b>20</b>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	<b>21</b>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<b>22</b>
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<b>23</b>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<b>24</b>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<b>25</b>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<b>26</b>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<b>27</b>
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	<b>28</b>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<b>29</b>

## Sommaire

<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<b>30</b>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<b>31</b>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<b>32</b>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<b>33</b>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<b>34</b>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<b>35</b>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<b>36</b>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<b>37</b>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<b>38</b>
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	<b>39</b>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	<b>40</b>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	<b>41</b>

# COMPTES ANNUELS

## Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **S.A.S. VIX PARTICIPATIONS** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>312 620</b>	euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>4 920</b>	euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>8 818</b>	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LE HAVRE  
Le 02/05/2025

Signature

Salim KHELFI  
Expert-Comptable

## Bilan Actif

		31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé ( I )				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	31 900,00		31 900,00	31 900,00
	Créances rattachées à des participations	196 050,06		196 050,06	226 854,34
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>227 950,06</b>		<b>227 950,06</b>	<b>258 754,34</b>
	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	5 904,00		5 904,00	3 000,00
	Autres créances	172,00		172,00	2 105,88
	Capital souscrit appelé, non versé				
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	60 000,00		60 000,00	75 000,00
	<b>DISPONIBILITES</b>	18 593,94		18 593,94	34 914,08
	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>84 669,94</b>		<b>84 669,94</b>	<b>115 019,96</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
	Primes de remboursement des obligations ( V )				
	Ecarts de conversion actif ( VI )				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>312 620,00</b>		<b>312 620,00</b>	<b>373 774,30</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			164 200,06	226 854,34
	(3) dont créances à plus d'un an				

*Mission de présentation*

## Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	100,00	100,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	293 939,06	360 076,27
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>8 817,64</b>	<b>8 862,79</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>303 856,70</b>	<b>370 039,03</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	6 825,30	1 899,64
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 335,60
	Dettes fiscales et sociales	1 938,00	500,00
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>8 763,30</b>	<b>3 735,24</b>
Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>312 620,00</b>	<b>373 774,30</b>
	<b>Résultat de l'exercice exprimé en centimes</b>	<b>8 817,64</b>	<b>8 862,79</b>
(1) <b>Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an</b>	<b>8 763,30</b>	<b>3 735,24</b>	
(2) <b>Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP</b>			
(3) <b>Dont emprunts participatifs</b>			

# Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024		31/12/2023	
		France	Hors France	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 920,00		4 920,00	5 140,00
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>4 920,00</b>		<b>4 920,00</b>	<b>5 140,00</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			0,49	450,84
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>4 920,49</b>	<b>5 590,84</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 217,29	5 376,98
	Impôts, taxes et versements assimilés			328,00	646,00
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			1,04	1,00	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>6 546,33</b>	<b>6 023,98</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 625,84)</b>	<b>(433,14)</b>	



# Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 625,84)</b>	<b>(433,14)</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée	13 098,47	5 468,59
	Perte supportée ou bénéfice transféré	8 162,38	1 771,33
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3)	5 000,00	5 324,71
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 869,39	3 681,96
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>9 869,39</b>	<b>9 006,67</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>9 869,39</b>	<b>9 006,67</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>13 179,64</b>	<b>12 270,79</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		50,00
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>50,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		50,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>50,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		4 362,00	3 408,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>27 833,35</b>	<b>20 116,10</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>19 070,71</b>	<b>11 253,31</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>8 817,64</b>	<b>8 862,79</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) dont produits concernant les entreprises liées
- (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

13 197,48

## DETAIL DES COMPTES ANNUELS

## Détail de l'Actif

	01/01/2024	12,00	01/01/2023	12,00	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>227 950,06</b>	<b>72,92</b>	<b>258 754,34</b>	<b>69,23</b>	<b>(30 804,28)</b>	<b>-11,90</b>
<b>Autres participations</b>	<b>31 900,00</b>	<b>10,20</b>	<b>31 900,00</b>	<b>8,53</b>		
26180900 PARTICIP. SCCV IVE TIGERY 5%	50,00	0,02	50,00	0,01		
26181500 PARTICIP. SCI 2 A VC 25%	250,00	0,08	250,00	0,07		
26181600 PARTICIP. SCI LES 4 AS - 25%	30 000,00	9,60	30 000,00	8,03		
26181800 PARTICIP. SCI G3L 5%	50,00	0,02	50,00	0,01		
26182000 PARTICIP. SCI ACE OF SPADES 95%	950,00	0,30	950,00	0,25		
26182100 PARTICIP. SCI 2CV 25%	250,00	0,08	250,00	0,07		
26182200 PARTICIP. SAS VIGIL CONSEIL 25%	250,00	0,08	250,00	0,07		
26182300 PARTICIP. SCI ACE OF CLUBS 10%	100,00	0,03	100,00	0,03		
<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>196 050,06</b>	<b>62,71</b>	<b>226 854,34</b>	<b>60,69</b>	<b>(30 804,28)</b>	<b>-13,58</b>
26710900 CREA NCES PARTICIP. SCCV TIGERY	392,30	0,13	455,25	0,12	(62,95)	-13,83
26711500 CREA NCES PARTICIP 2A VC	56 452,89	18,06	88 202,89	23,60	(31 750,00)	-36,00
26711800 CREA NCES PARTICIP SCI G3L	7 160,09	2,29	6 783,30	1,81	376,79	5,55
26712000 CREA NCES PARTICIP. SCI ACE OF SPADES	15 117,40	4,84	9 092,77	2,43	6 024,63	66,26
26712220 CREA NCES PARTICIP. SAS VIGIL CONSEIL	751,59	0,24	62,23	0,02	689,36	N/S
26712300 CREA NCES PARTICIP. SCI ACE OF CLUBS	113 781,68	36,40	120 000,00	32,10	(6 218,32)	-5,18
26880000 INTERETS COURUS	2 394,11	0,77	2 257,90	0,60	136,21	6,03
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>84 639,94</b>	<b>27,03</b>	<b>115 019,93</b>	<b>30,77</b>	<b>(30 350,02)</b>	<b>-26,39</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>5 904,00</b>	<b>1,89</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,80</b>	<b>2 904,00</b>	<b>96,80</b>
041D 10000 CLIENTS	5 904,00	1,89	3 000,00	0,80	2 904,00	96,80
<b>Autres créances</b>	<b>172,00</b>	<b>0,06</b>	<b>2 105,88</b>	<b>0,56</b>	<b>(1 933,88)</b>	<b>-91,83</b>
44400000 ETAT IMPOT/BENEFICES			1 860,00	0,50	(1 860,00)	-100,00
44566000 TVA SUR B ET S			244,88	0,07	(244,88)	-100,00
44567000 CREDIT TVA A REPORTER	172,00	0,06	1,00		171,00	N/S
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>60 000,00</b>	<b>19,19</b>	<b>75 000,00</b>	<b>20,07</b>	<b>(15 000,00)</b>	<b>-20,00</b>
50800000 DAT CREDIT AGRICOLE	60 000,00	19,19	75 000,00	20,07	(15 000,00)	-20,00
<b>Disponibilités</b>	<b>18 593,94</b>	<b>5,95</b>	<b>34 914,08</b>	<b>9,34</b>	<b>(16 320,14)</b>	<b>-46,74</b>
51210100 CREDIT AGRICOLE	17 868,66	5,72	34 414,08	9,21	(16 545,42)	-48,08
51980000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	725,28	0,23	500,00	0,13	225,28	45,06
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>312 620,00</b>	<b>100,00</b>	<b>373 774,30</b>	<b>100,00</b>	<b>(61 154,30)</b>	<b>-16,36</b>

## Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	Variations	%
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>303 856,70</b>	<b>97,20</b>	<b>370 039,06</b>	<b>99,00</b>	<b>(66 182,36)</b>	<b>-17,89</b>
<b>Capital Social ou individuel</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,32</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,27</b>		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERS	1 000,00	0,32	1 000,00	0,27		
<b>Réserve légale</b>	<b>100,00</b>	<b>0,03</b>	<b>100,00</b>	<b>0,03</b>		
10611000 RESERVE LEGALE	100,00	0,03	100,00	0,03		
<b>Autres réserves</b>	<b>293 939,06</b>	<b>94,02</b>	<b>360 076,27</b>	<b>96,34</b>	<b>(66 137,21)</b>	<b>-18,37</b>
10680000 AUTRES RESERVES	293 939,06	94,02	360 076,27	96,34	(66 137,21)	-18,37
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>8 817,64</b>	<b>2,82</b>	<b>8 862,79</b>	<b>2,37</b>	<b>(45,15)</b>	<b>-0,51</b>
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>						
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>8 763,30</b>	<b>2,80</b>	<b>3 735,24</b>	<b>1,00</b>	<b>5 028,06</b>	<b>134,61</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>6 825,30</b>	<b>2,18</b>	<b>1 899,64</b>	<b>0,51</b>	<b>4 925,66</b>	<b>259,29</b>
17112100 DETTES PARTICIPAT. SCI 2CV	5 000,00	1,60	1 543,84	0,41	3 456,16	223,87
45510000 C/C MR VIX GREGORY	1 825,30	0,58	355,80	0,10	1 469,50	413,01
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>			<b>1 335,60</b>	<b>0,36</b>	<b>(1 335,60)</b>	<b>-100,00</b>
040C 10000 FOURNISSEURS			1 335,60	0,36	(1 335,60)	-100,00
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 938,00</b>	<b>0,62</b>	<b>500,00</b>	<b>0,13</b>	<b>1 438,00</b>	<b>287,60</b>
44400000 ETAT IMPOT/BENEFICES	954,00	0,31			954,00	
44571000 TVA / VENTES 20 %	984,00	0,31	500,00	0,13	484,00	96,80
<b>TOTAL DU BILAN PASSIF</b>	<b>312 620,00</b>	<b>100,00</b>	<b>373 774,30</b>	<b>100,00</b>	<b>(61 154,30)</b>	<b>-16,36</b>

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>4 920,49</b>	100,01	<b>5 590,84</b>	108,77	<b>(670,35)</b>	-11,99
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
<b>Production vendue Services FRANCE</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
70610000 REM. MANDAT GESTION LES 4 AS	2 500,00	50,81	2 500,00	48,64		
70670630 PRESTATIONS MENAGE	2 420,00	49,19	2 640,00	51,36	(220,00)	-8,33
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>0,49</b>	0,01	<b>450,84</b>	8,77	<b>(450,35)</b>	-99,89
75800000 PRO DIVERS GESTION COURANTE	0,49	0,01	450,84	8,77	(450,35)	-99,89
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 546,33</b>	133,06	<b>6 023,98</b>	117,20	<b>522,35</b>	8,67
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>6 217,29</b>	126,37	<b>5 376,98</b>	104,61	<b>840,31</b>	15,63
60630000 FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	359,17	7,30			359,17	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	3 600,00	73,17	3 600,00	70,04		
62260000 HONORAIRES	1 179,78	23,98	1 113,00	21,65	66,78	6,00
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	50,00	1,02			50,00	
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	44,32	0,90	44,69	0,87	(0,37)	-0,83
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	26,40	0,54	38,90	0,76	(12,50)	-32,13
62560000 FRAIS RESTAURATION	441,32	8,97	66,87	1,30	374,45	559,97
62610000 FRAIS DE TELEPHONE	160,20	3,26	182,89	3,56	(22,69)	-12,41
62700000 SERVICES BANCAIRES	356,10	7,24	330,63	6,43	25,47	7,70
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>328,00</b>	6,67	<b>646,00</b>	12,57	<b>(318,00)</b>	-49,23
63511000 CONTRIBUTION FONCIERE	328,00	6,67	646,00	12,57	(318,00)	-49,23
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1,04</b>	0,02	<b>1,00</b>	0,02	<b>0,04</b>	4,00
65800000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	1,04	0,02	1,00	0,02	0,04	4,00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 625,84)</b>	-33,05	<b>(433,14)</b>	-8,43	<b>(1 192,70)</b>	-275,36
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée</b>	<b>13 098,47</b>	266,23	<b>5 468,59</b>	106,39	<b>7 629,88</b>	139,52
75511500 QUOTE-PART RESULTAT SCI ACE OF SP	6 024,63	122,45	5 468,59	106,39	556,04	10,17
75512100 QUOTE PART RESULTAT SCI 2CV	7 073,84	143,78			7 073,84	
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré</b>	<b>8 162,38</b>	165,90	<b>1 771,33</b>	34,46	<b>6 391,05</b>	360,81
65510900 QUOTE PART PERTE TIGERY	62,95	1,28	216,49	4,21	(153,54)	-70,92
65511510 QUOTE-PART PERTE SCI ACE OF CLUBS	8 099,43	164,62			8 099,43	
65512100 QUOTE-PART PERTE SCI 2CV			1 554,84	30,25	(1 554,84)	-100,00
<b>Total des produits financiers</b>	<b>9 869,39</b>	200,60	<b>9 006,67</b>	175,23	<b>862,72</b>	9,58
<b>Produits financiers de participations</b>	<b>5 000,00</b>	101,63	<b>5 324,71</b>	103,59	<b>(324,71)</b>	-6,10
76101600 DIVIDENDES SCI LES 4 AS	5 000,00	101,63	5 000,00	97,28		
76111200 RESULTAT SCI FONCIERE IV			324,71	6,32	(324,71)	-100,00
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>4 869,39</b>	98,97	<b>3 681,96</b>	71,63	<b>1 187,43</b>	32,25
76411800 INTERETS PARTICIPATION SCI G3L			523,07	10,18	(523,07)	-100,00

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	Variations	%
76412300 INTERETS PARTICIPATION A OC	2 394,11	48,66	1 881,11	36,60	513,00	27,27
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2 475,28	50,31	1 277,78	24,86	1 197,50	93,72
<b>Total des charges financières</b>						
<b>Résultat financier</b>	<b>9 869,39</b>	<b>200,60</b>	<b>9 003,67</b>	<b>173,23</b>	<b>862,72</b>	<b>9,53</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>13 179,64</b>	<b>267,83</b>	<b>12 270,79</b>	<b>233,73</b>	<b>908,85</b>	<b>7,41</b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>50,00</b>	<b>0,97</b>	<b>(50,00)</b>	<b>-100,00</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>			<b>50,00</b>	<b>0,97</b>	<b>(50,00)</b>	<b>-100,00</b>
77560000 PROD CESS ELE ACT IMMO FINANCI			50,00	0,97	(50,00)	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>50,00</b>	<b>0,97</b>	<b>(50,00)</b>	<b>-100,00</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>			<b>50,00</b>	<b>0,97</b>	<b>(50,00)</b>	<b>-100,00</b>
67560000 VAL.ELEM.CEDES IMMO.FINANCIER			50,00	0,97	(50,00)	-100,00
<b>Résultat exceptionnel</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>4 362,00</b>	<b>88,66</b>	<b>3 408,00</b>	<b>66,30</b>	<b>954,00</b>	<b>27,99</b>
69500000 IMPOTS S/ BENEFICES	4 362,00	88,66	3 408,00	66,30	954,00	27,99
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>8 817,64</b>	<b>179,22</b>	<b>8 862,79</b>	<b>172,43</b>	<b>(45,15)</b>	<b>-0,51</b>

## Annexe

### ◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **312 620** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **27 888** euros et un total **charges** de **19 071** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **8 818** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

### ◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016

### Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

## Annexe

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Filiales et participations

	31/12/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés</b>				
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>				
SCI ACE OF SPADES		7 480,83	95,00	6 480,83
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>				
SCI LES 4 AS		159 532,64	25,00	25 592,60
SCI 2CV		33 001,00	25,00	32 001,00
SCI 2AVC		65 143,74	25,00	(5 767,25)
SAS VIGIL CONSEIL		4 182,80	25,00	(249,55)
SCI ACE OF CLUBS		(58 861,25)	10,00	(59 861,25)
<b>B. Renseignements globaux</b>				
<b>1. Filiales non reprises en A.</b>				
a) françaises				
b) étrangères				
<b>2. Participations non reprises en A.</b>				
a) françaises				
b) étrangères				

## DOCUMENTS DE GESTION

## Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	Ecart	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
<b>MARGE COMMERCIALE (a)</b>						
Production vendue	4 920,00	100,00	5 140,00	100,00	(220,00)	-4,28
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
<b>MARGE BRUTE PRODUCTION (b)</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
<b>MARGES (Commerciale + Production)</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
- Achats non stockés (c)	359,17	7,30			359,17	
- Autres charges externes (c)	5 858,12	119,07	5 376,98	104,61	481,14	8,95
<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS</b>	<b>6 217,29</b>	126,37	<b>5 376,98</b>	104,61	<b>840,31</b>	15,63
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)</b>	<b>(1 297,29)</b>	-26,37	<b>(236,98)</b>	-4,61	<b>(1 060,31)</b>	-447,43
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	328,00	6,67	646,00	12,57	(318,00)	-49,23
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 625,29)</b>	-33,03	<b>(882,98)</b>	-17,18	<b>(742,31)</b>	-84,07
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	0,49	0,01	450,84	8,77	(450,35)	-99,89
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante	1,04	0,02	1,00	0,02	0,04	4,00
<b>RÉSULTAT EXPLOITATION</b>	<b>(1 625,84)</b>	-33,05	<b>(433,14)</b>	-8,43	<b>(1 192,70)</b>	-275,36
Bénéfice-perte sur opérations en commun	4 936,09	100,33	3 697,26	71,93	1 238,83	33,51
+ Produits financiers	9 869,39	200,60	9 006,67	175,23	862,72	9,58
- Charges financières						
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>13 179,64</b>	267,88	<b>12 270,79</b>	238,73	<b>908,85</b>	7,41
Produits exceptionnels			50,00	0,97	(50,00)	-100,00
- Charges exceptionnelles			50,00	0,97	(50,00)	-100,00
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	4 362,00	88,66	3 408,00	66,30	954,00	27,99
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 817,64</b>	179,22	<b>8 862,79</b>	172,43	<b>(45,15)</b>	-0,51

## Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	Variations	%
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
<b>Marge commerciale</b>						
<b>Production vendue</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
REM. MANDAT GESTION LES 4 AS	2 500,00	50,81	2 500,00	48,64		
PRESTATIONS MENAGE	2 420,00	49,19	2 640,00	51,36	(220,00)	-8,33
<b>Production de l'exercice</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
<b>Marge brute de production</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
<b>MARGES ( Commerciale + Production )</b>	<b>4 920,00</b>	100,00	<b>5 140,00</b>	100,00	<b>(220,00)</b>	-4,28
<b>Achats non stockés matières et fournitures</b>	<b>359,17</b>	7,30			<b>359,17</b>	
FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	359,17	7,30			359,17	
<b>Autres charges externes</b>	<b>5 858,12</b>	119,07	<b>5 376,98</b>	104,61	<b>481,14</b>	8,95
LOCATIONS IMMOBILIERES	3 600,00	73,17	3 600,00	70,04		
HONORAIRES	1 179,78	23,98	1 113,00	21,65	66,78	6,00
HONORAIRES JURIDIQUES	50,00	1,02			50,00	
FRAIS ACTES CONTENTIEUX	44,32	0,90	44,69	0,87	(0,37)	-0,83
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	26,40	0,54	38,90	0,76	(12,50)	-32,13
FRAIS RESTAURATION	441,32	8,97	66,87	1,30	374,45	559,97
FRAIS DE TELEPHONE	160,20	3,26	182,89	3,56	(22,69)	-12,41
SERVICES BANCAIRES	356,10	7,24	330,63	6,43	25,47	7,70
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>(1 297,29)</b>	-26,37	<b>(236,98)</b>	-4,61	<b>(1 060,31)</b>	-447,4
<b>Impôts, taxes &amp; versements assimilés autres</b>	<b>328,00</b>	6,67	<b>646,00</b>	12,57	<b>(318,00)</b>	-49,23
CONTRIBUTION FONCIERE	328,00	6,67	646,00	12,57	(318,00)	-49,23
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>(1 625,29)</b>	-33,03	<b>(882,98)</b>	-17,18	<b>(742,31)</b>	-84,07
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>0,49</b>	0,01	<b>450,84</b>	8,77	<b>(450,35)</b>	-99,89
PRO DIVERS GESTION COURANTE	0,49	0,01	450,84	8,77	(450,35)	-99,89
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1,04</b>	0,02	<b>1,00</b>	0,02	<b>0,04</b>	4,00
CHAR DIV-GESTION COURANTE	1,04	0,02	1,00	0,02	0,04	4,00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 625,84)</b>	-33,05	<b>(433,14)</b>	-8,43	<b>(1 192,70)</b>	-275,3
<b>Bénéfice-perte sur opérations en commun</b>	<b>4 936,09</b>	100,33	<b>3 697,26</b>	71,93	<b>1 238,83</b>	33,51
QUOTE-PART RESULTAT SCI ACE OF SPADES	6 024,63	122,45	5 468,59	106,39	556,04	10,17
QUOTE PART RESULTAT SCI 2CV	7 073,84	143,78			7 073,84	
QUOTE PART PERTE TIGERY	62,95	1,28	216,49	4,21	(153,54)	-70,92
QUOTE-PART PERTE SCI ACE OF CLUBS	8 099,43	164,62			8 099,43	
QUOTE-PART PERTE SCI 2CV			1 554,84	30,25	(1 554,84)	-100,0
<b>Produits financiers</b>	<b>9 869,39</b>	200,60	<b>9 006,67</b>	175,23	<b>862,72</b>	9,58
DIVIDENDES SCI LES 4 AS	5 000,00	101,63	5 000,00	97,28		
RESULTAT SCI FONCIERE IVE			324,71	6,32	(324,71)	-100,0
INTERETS PARTICIPATION SCI G3L			523,07	10,18	(523,07)	-100,0
INTERETS PARTICIPATION AOC	2 394,11	48,66	1 881,11	36,60	513,00	27,27
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	2 475,28	50,31	1 277,78	24,86	1 197,50	93,72

## Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/01/2024 31/12/2024	12,00 mois	01/01/2023 31/12/2023	12,00 mois	Variations	%
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>13 179,64</b>	<b>267,88</b>	<b>12 270,79</b>	<b>238,78</b>	<b>908,85</b>	<b>7,41</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>50,00</b>	<b>0,97</b>	<b>(50,00)</b>	<b>-100,0</b>
PROD CESS ELE ACT IMMO FINANCI			50,00	0,97	(50,00)	-100,0
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>50,00</b>	<b>0,97</b>	<b>(50,00)</b>	<b>-100,0</b>
VAL.ELEM.CEDES IMMO.FINANCIER			50,00	0,97	(50,00)	-100,0
<b>Résultat exceptionnel</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>4 362,00</b>	<b>88,66</b>	<b>3 408,00</b>	<b>66,30</b>	<b>954,00</b>	<b>27,99</b>
IMPOTS S/ BENEFICES	4 362,00	88,66	3 408,00	66,30	954,00	27,99
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>8 817,64</b>	<b>179,22</b>	<b>8 862,79</b>	<b>172,48</b>	<b>(45,15)</b>	<b>-0,51</b>



# LIASSE FISCALE





**IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **S.A.S. VIX PARTICIPATIONS**  
et Date de clôture de l'exercice **31122024****I** **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**J** **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**MOINS-VALEES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %**

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater )	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

**K** **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : <b>S.A.S. VIX PARTICIPATIONS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>				
Adresse de l'entreprise : <b>5 ALLEE DE CHANTELOUP 77600 CONCHES-SUR-GONDOIRE</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>				
Numéro SIRET * <b>5 0 8 3 7 6 0 8 4 0 0 0 1 0</b>			Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N. clos le. <b>31122024</b>	N-1 <b>31122023</b>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations		CU	CV	31 900	31 900	
Créances rattachées à des participations		BB	BC	196 050	226 854	
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>227 950</b>	<b>258 754</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BC		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	5 904	3 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	172	2 106
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	60 000	75 000
Disponibilités		CF	CG	18 594	34 914	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>84 670</b>	<b>115 020</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	IA	<b>312 620</b>	<b>373 774</b>	
Renvois (1) Dont droit au bail.		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	164 200	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. VIX PARTICIPATIONS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....1.000..... )	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	293 939	360 076
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>8 818</b>	<b>8 863</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>303 857</b>	<b>370 039</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	6 825	1 900
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 336
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 938	500
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>8 763</b>	<b>3 735</b>	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>312 620</b>	<b>373 774</b>	
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 763	3 735	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

③

## COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : S.A.S. VIX PARTICIPATIONS			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF			
		FG	4 920	FH	4 920	5 140	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 920	FK	4 920	5 140	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ		451	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>4 920</b>	<b>5 591</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	6 217	5 377	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	328	646	
	Salaires et traitements *			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	1	1	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>6 546</b>	<b>6 024</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	<b>(1 626)</b>	<b>(433)</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	13 098	5 469	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	8 162	1 771	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	5 000	5 325	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	4 869	3 682	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	<b>9 869</b>	<b>9 007</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU			
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>9 869</b>	<b>9 007</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>13 180</b>	<b>12 271</b>	

9

4

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. VIX PARTICIPATIONS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	50	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>50</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	50	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>50</b>	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 362 3 408	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>27 888 20 116</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>19 071 11 253</b>	
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>8 818 8 863</b>	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	13 197	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9	dont cotisations facultatives Madelin A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Remboursement titres participations FONCIERE INNOVSPACE				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire  
(article 53 A du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **S.A.S. VIX PARTICIPATIONS**Néant  \*

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Conseçtives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	258 754	8V		8W	99 199		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					LQ	258 754	LR		LS	99 199		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	258 754	ØH		ØJ	99 199		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
TOTAL III					IY		NG		NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations					IØ		ØX	130 003	ØY	227 950	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV					I3		NJ	130 003	NK	227 950	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	130 003	ØL	227 950	ØM	

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION  
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **S.A.S. VIX PARTICIPATIONS**Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col.2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées"

**CADRE B****DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>S.A.S. VIX PARTICIPATIONS</b>							Néant <input type="checkbox"/>		
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU		QV		QW		QX	
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN		ØP		ØQ		ØR	
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5		N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1	
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC		SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4		R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2		S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9	
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5		U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8		W9	
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>	NL			NM				NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.S. VIX PARTICIPATIONSNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA . Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL	196 050	UM	164 200	UN	31 850			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	5 904		5 904					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	172		172				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>			VT	202 126	VU	170 276	VV	31 850		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5 000		5 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	954		954					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	984		984					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 825		1 825						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	8 763	VZ	8 763					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		1 825		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032											

Désignation de l'entreprise : <b>S.A.S. VIX PARTICIPATIONS</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122024</b>					
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA	<b>8 818</b>		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art 39-4 du C.G.I) et autres amortissements non déductibles		WE		XE					
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW				
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	4 362		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	39 797	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	39 797		
	RÉGIME PARTICULIER ET IMPÔT SUR LE REVENU	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							18		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3				
<b>TOTAL I</b>									WR	<b>52 977</b>			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT	19 149			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)									WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV			
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH	
			Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP	
			Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	250	WW		
			Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									WB	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									16			
	Majoration d'amortissement *									WZ			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quinquies A)	HT		Société investissement immobilier cotées (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		XA	4 750	
		Zone franche urbaine-TE (art 44 octies)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	IF		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		ZX		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art 44 quinquies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		ZY		
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	LS					XD			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XF				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dt déd exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd exc (art 39 decies B)	YB		Dt déd exc (art 39 decies C)	YC		Dt déd exc (art 39 decies D)	YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>									<b>TOTAL II</b>		XH	<b>23 899</b>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice ( I moins II )		XI	29 078				
						déficit ( II moins I )				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>								XN	<b>29 078</b>	XO	<b>0</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>S.A.S. VIX PARTICIPATIONS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b> à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>S.A.S. VIX PARTICIPATIONS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	8 863		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE	66 137		Autres répartitions	ZE			75 000				
					Report à nouveau	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>			<b>75 000</b>	(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	<b>ZH</b>			<b>75 000</b>		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8 3 600				XQ	3 600			3 600				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 274			1 158				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES				ST	1 343			619				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	6 217			5 377				
					ZK								
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	328			646				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS				9Z								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	328			646				
T.V.A	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	984			1 028				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	428			487				
					ZL								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				OB								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%			%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP												
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR								
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG									
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL						
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale. JH		N° SIRET de la société mère du groupe. JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

3

12

## DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **S.A.S. VIX PARTICIPATIONS**Néant  \***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
							①
I - Immobilisations *	1	Rbt Titres FONCIERE IV					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
				③	④			⑤
					19%	15% ou 12,80%		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

C'ADRI A plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

C'ADRI B plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

C'ADRI C autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)  
(Ventilation par taux)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **S.A.S. VIX PARTICIPATIONS**Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ③		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire  
(article 53 A du Code  
général des Impôts)

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME  
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <b>S.A.S. VIX PARTICIPATIONS</b>				Néant <input type="checkbox"/>		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2059-E 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>S.A.S. VIX PARTICIPATIONS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012024</b>		et clos le : <b>31122024</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	4 920	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
<b>TOTAL 1</b>		OX	<b>4 920</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>		OM	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	359	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 258	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>		OJ	<b>2 618</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>2 302</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		HR	

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art 38 de l'ann III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)1/1 (1) Néant 

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 50837608400010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. VIX PARTICIPATIONS

ADRESSE ( voie ) 5 ALLEE DECHANTELOUP

CODE POSTAL 77600

VILLE CONCHES-SUR-GONDOIRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1
Totalisation	P5	1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	10
Totalisation	P6	10

## I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

## II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom de famille VIX Prénom(s) Grégory  
 Nom d'usage  % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 10  
 Naissance : Date 10041975 N° département 94 Commune CRETEIL Pays FRANCE  
 Adresse : N° 5 Voie Allée de Chanteloup  
 Code postal 77600 Commune CONCHES SUR GONDOIRE Pays FRANCE

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)   
 Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann III au CGI.)

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1/0 (1) Néant 

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|0|2|4|

N° SIRET 5|0|8|3|7|6|0|8|4|0|0|0|1|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. VIX PARTICIPATIONS

ADRESSE ( voie ) 5 ALLEE DE CHANTELOUP

CODE POSTAL 77600 VILLE CONCHES-SUR-GONDOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 8

Forme juridique	SCI	Dénomination	ACE OF SPADES	N° SIREN (si société établie en France)	879217669	% de détention	95,00		
Adresse :	N° 5	Voie	ALLEE CHANTELOUP	Code postal	77600	Commune	CONCHES-SUR-GONDOIRE	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	LES 4 AS	N° SIREN (si société établie en France)	828927780	% de détention	25,00		
Adresse :	N° 5	Voie	ALLEE DE CHANTELOUP	Code postal	77600	Commune	CONCHES SUR GONDOIRE	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	2CV	N° SIREN (si société établie en France)	903988095	% de détention	25,00		
Adresse :	N° 39	Voie	AVENUE DE FONTENELLE	Code postal	95350	Commune	SAINT BRICE SOUS FORET	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	2AVC	N° SIREN (si société établie en France)	83104111600037	% de détention	25,00		
Adresse :	N° 18	Voie	RUE BOUCHE THOMAS	Code postal	49000	Commune	ANGERS	Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	VIGIL CONSEIL	N° SIREN (si société établie en France)	915390710	% de détention	25,00		
Adresse :	N° 4	Voie	RUE DE LA DECOUVERTE	Code postal	77600	Commune	CHANTELOUP EN BRIE	Pays	FRANCE
Forme juridique	SCI	Dénomination	ACE OF CLUBS	N° SIREN (si société établie en France)	948813167	% de détention	10,00		
Adresse :	N° 5	Voie	ALLEE DE CHANTELOUP	Code postal	77600	Commune	CONCHES SUR GONDOIRE	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie		Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**VIX PARTICIPATIONS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 5 allée de Chanteloup**  
**77600 Conches sur Gondoire**  
**508 376 084 RCS de Meaux**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 27 JUIN 2025.**

L'an deux mille vingt cinq,  
Le vingt-sept juin,  
A dix-neuf heures trente,

Monsieur Grégory VIX,  
demeurant 5 allée de Chanteloup, 77600 Conches sur Gondoire,

Associé unique de la société VIX PARTICIPATIONS,

**I - A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Grégory VIX, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

**II - A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.



## DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 8.817,64 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice .....	8 817,64 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves" .....	6 182,36 euros
Des sommes distribuables s'élevant ainsi à .....	15 000,00 euros
A titre de dividendes.....	15 000,00 euros

Soit 1500,00 euros par action

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2021 : Néant

Exercice clos le 31/12/2022 : Néant

Exercice clos le 31/12/2023 : 75.000 euros soit 7.500 euros par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



### TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de la (des) convention(s) intervenue(s) au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

#### Première convention :

- Le compte courant de l'associé unique présente un solde au 31 décembre 2024 de 1 825,30 €.  
Le compte courant n'a pas été rémunéré.

#### Deuxième convention :

- Un loyer d'un montant de 3.600 euros, a été versé à l'associé unique, propriétaire des murs du siège social ou est domicilié la société, 5 allée de Chanteloup à Conches sur Gondoire (77600)

### QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Grégory VIX

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'G' followed by a series of loops and a final flourish.